

Réponse du Conseil administratif à la motion du 25 novembre 2020 de M^{mes} et MM. Oriana Brücker, Ahmed Jama, Dorothée Marthaler Ghidoni, Arnaud Moreillon, Olivia Bessat-Gardet, Pierre-Yves Bosshard, Joëlle Bertossa, Amanda Ojalvo, Dalya Mitri Davidshofer, Christel Saura, Pascal Holenweg, Roxane Aubry, Valentin Dujoux, Maryelle Budry, Olivier Gurtner, Anna Barseghian, Leyma Milena Wisard Prado, Alia Chaker Mangeat, Anne Carron et Bénédicte Amsellem: «Pour la mise en place d'un signe commémoratif dans l'espace public en mémoire du premier Village noir de Suisse romande, construit à Genève en 1896 à l'occasion de l'Exposition nationale suisse».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2024, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution du 23 décembre 2013;
- le mouvement Black Lives Matter, né en 2020, qui a fédéré des millions de personnes dans le monde et qui demande, entre autres, la réparation pour les torts passés et présents subis par la population noire;
- la manifestation Black Lives Matter, qui s'est déroulée le 9 juin 2020 à Genève et qui a rassemblé plus de 10 000 personnes;
- la rencontre organisée le mardi 1^{er} septembre 2020 par la Ville de Genève et le Département cantonal de la cohésion sociale avec les organisations et les personnes actives dans la lutte contre le racisme anti-Noir-e-s et la défense des droits humains des personnes afro-descendantes, rencontre dont le but était de faire entendre la voix de ces organisations et personnes sur, entre autres, le thème de la prévention du racisme anti-Noir-e-s;
- les résultats des recherches historiques les plus récentes, qui ont mis en évidence la participation de la Suisse à l'entreprise coloniale ainsi que l'influence de ce passé sur la construction d'une vision du monde raciste;
- les actes de discrimination raciste anti-Noir-e-s qui sont malheureusement encore commis sur le sol de la ville, du canton et de la Confédération,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de mettre en place un signe de commémoration dans l'espace public (monument, plaque, statue ou autre) en mémoire du premier Village noir de Suisse romande, construit à Genève en 1896 à l'occasion de l'Exposition nationale suisse et qui fut habité du 1^{er} mai au 15 octobre 1896 par 200 personnes venues d'Afrique de l'Ouest pour y être observées comme des animaux dans un zoo.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Introduction statistique et recommandation fédérale

Les discriminations à l'égard des personnes noires comptent parmi les discriminations à caractère racial les plus répandues selon les rapports cantonaux, nationaux et internationaux sur la question. Par exemple, selon les chiffres disponibles les plus récents, en 2020, cette forme de discrimination était à Genève le premier motif de consultation du centre de conseil pour les victimes de racisme Centre-Ecoute contre le racisme (C-ECR). Elle constituait, toujours en 2020, le second motif au niveau national, tous centres de consultation confondus. Dans l'enquête «Vivre ensemble en Suisse» 2020 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), le nombre de personnes faisant état de discriminations fondées sur la couleur de la peau indique une prévalence très élevée proportionnellement au nombre de personnes noires vivant en Suisse.

Parmi les recommandations faites par les expert-e-s du domaine, dont le Service de lutte contre le racisme de la Confédération (SLR), pour faire face à cette problématique, figure l'appel à reconnaître l'importance de l'histoire coloniale pour la Suisse comme l'une des sources du racisme anti-Noir-e-s contemporain.

Politique de la diversité de la Ville de Genève – lutte contre le racisme anti-Noir-e-s

Dans le cadre de sa politique municipale en matière de diversité culturelle et de lutte contre le racisme, et plus particulièrement de son axe «non-discrimination» déployé par le Service Agenda 21 – Ville durable (A21), la Ville de Genève mène depuis plusieurs années des actions de lutte contre le racisme anti-Noir-e-s. Celles-ci prennent la forme d'actions de sensibilisation, de soutien aux associations ainsi qu'aux personnes directement concernées par cette problématique et, bientôt, d'actions dans l'espace public, celui-ci gardant les traces, par certains hommages rendus, de l'histoire coloniale de la Suisse.

Ainsi, outre l'organisation de divers événements dans le cadre de la Semaine contre le racisme en Ville de Genève¹, le Service A21 a lancé, en 2020 et 2021, un appel à projets pour répondre spécifiquement à la problématique du racisme anti-Noir-e-s. Cet appel à projets fait suite à la création, par le Conseil municipal, d'une ligne de 50 000 francs dédiée spécifiquement à cette thématique.

¹ Organisation d'une conférence sur l'héritage colonial de la Suisse en 2019, visites guidées en 2019 et 2020 en partenariat avec le collectif Afro-Swiss «Du Village noir au mouton noir: visite urbaine sur les traces de la Suisse coloniale», groupe de parole à l'intention des personnes afro-descendantes et atelier pour être un-e allié-e dans la lutte contre le racisme anti-Noir-e-s en 2018 et 2021.

Sont soutenus en priorité les projets proposés par les associations compétentes et spécialisées dans le racisme anti-Noir-e-s. Six projets ont ainsi été soutenus en 2021, sept en 2020. Un nouvel appel à projets a été lancé en mars 2022.

Rencontres avec des associations et personnalités afro-descendantes

A l'initiative du Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) du Canton de Genève, le soussigné de droite a rencontré à deux reprises, avec le conseiller d'Etat M. Thierry Apothéloz, en septembre 2020 et novembre 2021 (au Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard pour cette deuxième rencontre), des associations et personnalités afro-descendantes, qui ont ainsi pu adresser leurs constats et leurs demandes aux pouvoirs publics.

Depuis le décès de l'Afro-Américain George Floyd en mai 2020, mort asphyxié sous le genou d'un policier blanc, et la mobilisation internationale qu'il a suscitée, la question des hommages rendus dans l'espace public à des personnalités ayant encouragé le racisme et le colonialisme a pris une nouvelle ampleur. En Suisse et ailleurs dans le monde, les pouvoirs publics sont interpellés sur cette question, et il est légitime d'offrir une réponse à ces questionnements. Cela constitue un acte fort de reconnaissance des personnes minorisées, en renvoyant à ces personnes une image positive d'elles-mêmes et digne de respect.

«Monuments et héritage raciste dans l'espace public»

Dans le cadre de l'année de mairie de M. Sami Kanaan, un processus de réflexion a été lancé en novembre 2020 sur la question. La première phase de ce projet intitulé «Monuments et héritage raciste dans l'espace public» a été pilotée conjointement par le Service des relations extérieures et de la communication (SREC) et le Service A21.

Cette première phase a donné lieu à une étude ayant pour mission principale de réaliser un état des lieux des représentations symboliques et mémorielles présentes sur le territoire de la Ville de Genève rendant hommage à des personnes ou faisant référence à des événements qui ont encouragé le racisme anti-Noir-e-s et le colonialisme.

La seconde phase du projet doit réfléchir aux solutions pouvant être mises en place pour répondre aux enjeux à la fois mémoriels et de lutte contre le racisme que posent les monuments concernés, et les mettre en œuvre.

Pour accompagner l'élaboration de l'étude, confiée aux professeurs Mohamed Mahmoud Mohamedou et Davide Rodgno de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), un groupe de travail consultatif a été constitué

de représentant-e-s de l'administration et d'associations luttant contre le racisme anti-Noir-e-s.

L'étude a été rendue publique le 1^{er} mars 2022, lançant par la même occasion la seconde phase du projet, qui a les objectifs suivants:

- Définir les lignes directrices d'une action de la Ville dans ce domaine.
- Sur la base du premier objectif, définir les actions à entreprendre concernant les différents monuments, lieux, etc., répertoriés dans l'étude (parmi lesquels la rue du Village-Suisse, nommée ainsi en référence directe à la seconde Exposition nationale suisse durant laquelle prit place un «Village noir»).
- Mettre en œuvre les décisions relatives aux deux points précédents.

Parce qu'elles toucheront à la fois à la question du racisme, de la mémoire, du patrimoine et de l'histoire, les actions qui seront mises en place doivent être le fruit d'une réflexion de fond et d'une vaste concertation. C'est pourquoi, parmi les premières actions que la Ville souhaite mettre en place, figure une large consultation sur la thématique, par le biais d'un événement dont les contours restent à définir, mais qui permettra de nourrir les décisions futures de la Ville. Cette consultation réunira notamment des membres de l'administration publique de la Ville, du Canton et d'autres communes intéressées, des représentantes et représentants de la société civile, dont en priorité les associations afro-descendantes et luttant spécifiquement contre le racisme anti-Noir-e-s, ainsi que des personnes issues du monde académique, du secteur patrimonial et du milieu politique. Cette consultation visera à intégrer un grand nombre de points de vue et à mettre en évidence tant les pistes les plus prometteuses que les obstacles auxquels la Ville risque d'être confrontée.

Dans l'intervalle, la Ville entend marquer publiquement le processus de réflexion en cours par le biais d'interventions artistiques temporaires autour de certains monuments. Ces interventions restent à imaginer, mais elles devront participer à la sensibilisation du public à ces questions.

Toujours dans l'optique de réunir un ensemble de voix différentes sur ces enjeux complexes, le processus continuera d'être suivi, comme lors de la première phase, par un groupe de travail consultatif constitué de représentant-e-s de l'administration municipale et d'associations luttant contre le racisme, et en particulier contre le racisme anti-Noir-e-s.

Pour accompagner la publication de l'étude et lancer la seconde phase du projet, deux tables rondes ont été organisées sur la thématique: le 7 mars dans le cadre du Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH) et le 23 mars dans le cadre de la Semaine contre le racisme.

Proposition

Dans ce contexte, la présente motion trouve toute sa justification. Cependant, dans la mesure où le projet «Monuments...» doit permettre à la Ville de développer une vision et une réponse globales et cohérentes à cette problématique, le Conseil administratif propose d'intégrer la demande faite par la motion à ce projet, et de revenir vers le Conseil municipal en temps voulu avec une proposition concrète, en fonction des résultats du projet. Plutôt que de procéder à une réalisation rapide mais isolée de la motion, qui pourrait ainsi manquer son but premier, faute d'avoir pris en compte l'ensemble des éléments que permettra de mettre en exergue le projet «Monuments...», cette solution assurerait que la demande s'insère dans un ensemble d'actions coordonnées et pertinentes.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Alfonso Gomez